

Les jeunes propriétaires du château de Lamartine reçoivent un prix pour leur investissement

Martine Magnon (CLP)

Etienne et Sophie de Baecque, propriétaires du château de Lamartine ont reçu in situ les membres de l'association Vieilles maisons de France représentés par René de Menthon et Florian de La Comble ainsi que Gauthier Dumontet, agent régional immobilier et Patrice Besse, mécène, ce vendredi 25 avril.

Ils ont reçu le prix de 10 000 € « Première acquisition d'un édifice de caractère », l'occasion de réunir également les membres des institutions locales très investis, DRAC, Département de Saône-et-Loire, Fondation du Patrimoine. Un moment idéal pour faire le point sur cette histoire de reprise du site, château, parc, jardin potager, à la forte charge symbolique.

Les jeunes propriétaires ont dit leur enthousiasme et réconfort d'avoir été primés, alors qu'en 2024, après d'abondantes pluies, 30 mètres linéaires de remparts se sont effondrés et que surgissait le projet éolien ! Ils ont tenu à remercier l'ensemble des institutions qui les soutiennent dans leur démarche de restauration progressive, leur permettant l'accueil de nombreux visiteurs, de 2000 à 6 000 par an aujourd'hui, notamment aussi par l'accueil de classes d'élèves, avec petits ateliers d'enluminure.

Un programme de restauration ambitieux

Avec leur regard neuf sur ce joyau d'art, ayant connu une longue linéarité de transmission familiale visant à préserver le lieu comme reliquaire, les propriétaires ont établi un programme d'urgence pour l'électricité, la toiture de la tour de l'Horloge mise au sec et qui sera remise en état en 2026. Et aussi un travail sur les décors en plusieurs endroits dont la salle de l'Orangerie, des études pour la protection des murs d'enceinte, 70 mètres seront préservés en 2025. Enfin, un dossier d'extension du classement DRAC (patrimoine) est en cours. Il vise l'aile de l'Orangerie, des nouvelles pièces intérieures et le parc du château, qui à la suite d'une étude de l'École nationale supérieure de paysage (ENSP Versailles) a aidé à la mise en valeur du jardin à l'anglaise datant de Lamartine ainsi que du potager. « Ce qui rendra

la visite encore plus passionnante », a indiqué Etienne de Baecque en annonçant l'ouverture prochaine d'un parcours poétique avec des lectures dites par de grands artistes français.

« La relève est assurée, c'est pourquoi nous avons souhaité encourager et féliciter cette reprise d'art et ces superbes avancées », ont souligné les mécènes.



Etienne et Sophie de Baecque, propriétaires du château de Lamartine ont reçu in situ les membres de l'Association Vieilles Maisons de France représentés par René de Menthon et Florian de La Comble ainsi que Gauthier Dumontet, agent régional immobilier, et Patrice Besse, mécène. Photo Martine Magnon

Martine Magnon (CLP)